

Compte rendu de la séance du mardi 07 septembre 2021

Présents : Michaël BIANCARDINI, Gisèle BOUTIN, Suzette BOUTONNET, Marie-Thérèse CHAPELLE, Guy CLAVEYROLES, Bernard CREISSENT, Dominique FORT, Anthony LAGARDE, Serge LAPIERRE, Roseline PRADEILLES, André ROUX

Absents : José LOUREIRO, Sarah PRIEUX

Secrétaire de la séance : André ROUX

1) Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2021

Approuvé par 11 voix POUR

2) Modification des statuts de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes afin de tenir compte du transfert de la compétence organisation des mobilités à la Région Occitanie au 1er juillet 2021.

Suppression de compétences au profit de la Région : Organisation des transports non urbains : organisation en second rang d'un service de transport à la demande de personnes en taxi, ou autres par délégation du conseil régional et Transport scolaire pour les collèges de Meyrueis par délégation du Conseil régional ;

Vote 1 abstention et 10 voix POUR

18h10 : arrivée de Mehdi BENKELFAT (Procurateur de Laurane MANAS)

3) Transport scolaire communal

Suite à la demande d'une famille, une enquête auprès des parents a été réalisée en juin 2021 pour la mise en place d'un transport scolaire communal. Suite aux retours de cette enquête, 9 enfants seraient intéressés par un transport scolaire.

Mme la Maire présente deux devis :

- SARL Cévennes Transports : bus de 15 places : 15 870 € HT – **19 044 € TTC** pour l'année 2021/2022

- Transport BOULET (Reilhes) : il n'a pas de bus 15 places (et ne souhaite pas en acquérir) il nous propose donc de faire 2 trajets avec un bus 8 places.

Trajet 1 : Atribus Vernède- Ruassols- Ecole de Bédouès arrivée 8h20

Trajet 2 : Atribus Cocurès- Ecole de Bédouès arrivée 8h35

Trajet 1 : Ecole Bédouès- Atribus Cocurès : départ 16h30

Trajet 2 : Ecole Bédouès- Ruassols- Atribus Vernède : départ 16h45

Devis : 14 490 € HT – **17 388 € TTC**

Discussion et propositions des conseillers :

- ils regrettent de ne pas avoir été au courant de cette enquête

- les familles peuvent s'organiser entre elles

- ne pas faire de ramassage scolaire gratuit (participation symbolique)

Vote 3 abstentions, 5 voix CONTRE et 5 voix POUR. Au vu des résultats Mme la Maire précise qu'elle ne donnera pas suite à ce dossier

4) Aire de jeux : plan de financement

Mme la Maire rappelle au conseil que le dossier financement de l'aire de jeux a été décomposé en 2 parties :

- 1) Jeux / sol amortissant sous les jeux / mobiliers
- 2) Terrassement / clôture/ places de parking

Plan de financement

Partie 1 est subventionnée par le Conseil Départemental, et le Leader

Montant retenu par le Leader : 22 494 € HT

Conseil Départemental : 8 936.90 € (39.73%)

Leader : 9 058.30 € (40.27%)

Autofinancement (Commune) : 4 498.80 € (20%)

Partie 2 est subventionnée par le Conseil Départemental et l'Etat (DETR)

Montant retenu : 8 673.80 €

Subvention DETR : 3556.26 €

Autofinancement (commune) : 1 734.14 €

Vote 13 voix POUR

5) Approbation d'un document d'aménagement de la forêt Sectionale de Rampon et forêt Sectionale de Rampon, Ruassols et la Vernède

Mme la Maire indique que le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt Sectionale de Rampon et forêt Sectionale de Rampon, Ruassols et la Vernède établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-1 du Code Forestier.

Elle expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement
- La définition des objectifs assignés à cette forêt
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Vote 1 voix CONTRE et 12 voix POUR

6) Approbation du programme de rénovation de l'éclairage public

Suite à une réunion avec le Sdee et le PNC, Mme la Maire fait un compte-rendu de cette rencontre.

Actuellement sur la commune de Bédouès-Cocurès, 80 lanternes sont à mettre aux normes. Le Sdee et le PNC nous propose de monter un dossier : Plan de relance : programme de rénovation. Pour rentrer dans ce plan de relance, il y a une obligation de coupure de l'éclairage public pour faire plus d'économie.

Montant des travaux : 62 647 € HT

Part communale : 21 000 €

Gain financier par an : 11 000 €

En accord avec le Sdee des plages horaires Été et Hiver seront déterminées. Les travaux sont prévus en 2022.

Une réunion publique va être organisée avec le PNC le jeudi 7 octobre 2021

Vote 13 voix POUR

7) Questions diverses

- Bernard GREGOIRE, président de l'association "Les Compagnons de la Tour" remet 2 chèques à Mme la Maire. 1500 € pour la restauration du tombeau des parents d'Urbain V et 500 € pour la restauration des vitraux et des peintures de la chapelle St Saturnin.

Le conseil municipal remercie l'association.

- Point rentrée Ecole : 35 élèves : 21 élèves (Maternelle/CP) avec comme enseignantes Mme PAUPARDIN Ninon (directrice) et Mme BOUNAN Aurore et 14 élèves (CE/CM) avec Mme DUMAS Séverine comme enseignante.

Anthony LAGARDE fait part d'un souhait de l'APE : vider le grenier de la mairie de Bédouès pour pouvoir organiser un vide-grenier par la suite. André ROUX précise qu'il faut beaucoup de personnes pour effectuer cette opération.

- Zone 30 à la Pontèze : un arrêté municipal a été pris par Mme la Maire pour limiter le quartier de la Pontèze à 30 km/h

Serge LAPIERRE précise que les véhicules allant à l'école roulent trop vite et qu'il faudrait peut-être installer des chicanes. Mme la Maire rappelle que le CAUE a travaillé avec les élèves et il sera tenu compte du travail restitué pour l'aménagement des abords école- chapelle, ce projet d'ailleurs un dispositif ralentisseur.

- Jour de la nuit : samedi 9 octobre : des manifestations seront organisées. La population sera informée par affichage et sur le site de la mairie.

19h30 : arrivée de Laurane MANAS

Mme la Maire fait part d'un acte de vandalisme à son encontre et qui a fait l'objet d'un dépôt de plainte.

- Bernard CREISSENT veut savoir quand on va commencer le dossier de rénovation des logements de la Collégiale. Mme la Maire lui précise que, comme prévu, la commune fera appel à un architecte, probablement d'ici la fin de l'année.

Séance levée à 19h55

Vu Mme la Maire

Vu le secrétaire